

Les auteurs plaident, dans cet article, pour une prise en compte, méthodique, construite, de la mémoire des catastrophes naturelles dans la démarche de prévention des risques. Il y a là une question importante et qui intéresse aujourd'hui nombre de spécialistes de la prévention des risques, experts-praticiens ou chercheurs scientifiques. Du côté des sciences physiques, il semble en effet qu'on éprouve les limites de la modélisation physique et du calcul théorique, et que l'on se tourne de plus en plus vers l'histoire et la mémoire pour valider les modèles construits en laboratoire. La réponse des sciences sociales françaises est assez décevante : il y a peu de travaux théoriques sur les modalités de constitution et d'activation de la mémoire collective. En ce qui concerne particulièrement la culture du risque, on trouve davantage de travaux, mais il s'agit le plus souvent d'études de cas – menées dans leur grande majorité par des étudiants géographes (et quelquefois des historiens ou des ethnologues), ce qui n'enlève rien à leur valeur sur le plan documentaire. Le problème est qu'elles restent éparpillées et ne font pas l'objet, à ma connaissance, d'une reprise méthodologique et critique, qui permettrait de jeter les bases d'une approche rigoureuse des phénomènes de mémoire et de perceptions des risques. Un bref état mentionnant ces travaux – ne serait-ce que pour en évaluer les limites – aurait été bienvenu dans un article qui fait de la problématique

de la mémoire collective son objet central. L'information des auteurs est bien meilleure en ce qui concerne les événements catastrophiques survenus dans le passé sur le territoire français et à l'étranger, tant en ce qui concerne leur gestion par les collectivités concernées que leur déroulement physique. Ils parsèment leur texte d'exemples bien documentés et judicieusement choisis qui en rendent la lecture attractive, et qui sont l'occasion de remarques pertinentes, notamment sur les différences de temporalité entre les phénomènes physiques, la mémoire humaine et le rythme propre de l'action politique...

Cependant, la problématique de la mémoire, telle que les auteurs la posent, souffre de certains vices de construction qui obscurcissent quelque peu le propos général. Je vois, pour ma part, deux vices de construction. Premièrement, les auteurs amalgament sous le terme de mémoire des choses aussi différentes que :

- les indices géo-morphologiques laissés par des événements physiques passés dans la croûte terrestre – interprétés par les différentes disciplines des sciences de la Terre selon leurs méthodes propres qui n'impliquent aucune "mémoire" sauf par abus de langage ;

- les vestiges et les archives des sociétés humaines à partir desquels les historiens reconstruisent et interprètent le passé – s'il y a bien recoupement avec la (les) mémoire(s), il y a néanmoins des champs cognitifs différents et la distinction entre une mémoire

"matérielle" et une mémoire "culturelle" est vide de sens ;

- la mémoire au sens strict, que les auteurs appellent « culturelle », qui est un phénomène complexe de représentations collectives construites et transmises, à propos duquel les catégories rationnel/ irrationnel ou matériel/immatériel ne sont pas adaptées.

La base documentaire des auteurs et leurs références théoriques se rapportent essentiellement au point 1 ; elles sont très succinctes en ce qui concerne les méthodes de l'historiographie (point 2) et tout à fait inexistantes dans le domaine des sciences cognitives (point 3), peu développées en France, il est vrai, mais bien travaillées et depuis longtemps par la recherche nord-américaine et anglo-saxonne. Cette lacune explique l'autre vice de construction, un présupposé, quelque peu "naïf" ou "scientiste", selon lequel il y a, il pourrait y avoir, « une mémoire réelle des catastrophes, autrement dit ce qu'il s'est effectivement passé » à l'aune duquel on pourrait mesurer les manques et les distorsions de la mémoire effective, dont les hommes font usage. Ce que les auteurs évoquent, c'est, non pas une "mémoire réelle" (que serait une mémoire irréelle ?), mais une mémoire "exhaustive" – hypothèse théorique brillamment explorée par Borgès dans une nouvelle dont on ne saurait trop recommander la lecture : « Funes ou la mémoire » (in *Fictions*, Gallimard, 1973), mais sans pertinence pour les sciences humaines et sociales. Je leur sug-

gèrerai donc d'approfondir leur réflexion et leurs connaissances sur le phénomène propre de la mémoire, phénomène par nature subjectif et intersubjectif, ce qui n'est pas contradictoire avec une "objectivation" dans des "supports" sociaux et culturels variés. Un ouvrage récemment traduit de l'américain propose une excellente synthèse des travaux sur la question : Peter Berger et Thomas Luckmann, *La construction sociale de la réalité* (Méridien Klincksieck). En ce qui concerne la méthode historique, je renvoie à l'ouvrage de François Furet, *L'atelier de l'histoire*, Flammarion, 1982 (et en particulier à la préface). ■